

**PROFILER (W 6711)**

1/7

Version 3 / F  
102000024700Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	<b>PROFILER</b>
Code du produit (UVP)	
Utilisation	Fongicide
Producteur/Fournisseur	Bayer (Schweiz) AG CropScience Postfach CH-3052 Zollikofen
Téléphone	+41(0)31 868 35 36
Téléfax	+41(0)31 869 23 39
<b>Numéro urgences Suisse</b>	145 (Toxzentrum Zürich)

Autres numéros (France):

Téléphone en cas d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59
Service responsable	E-Mail : <a href="mailto:fds-france@bayercropscience.com">fds-france@bayercropscience.com</a>

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Irritant pour les yeux.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Fosétyl Aluminium 66,7% + Fluopicolide 4,4 %

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Fosétyl Aluminium	39148-24-8 254-320-2	Xi	R41	66,67
Fluopicolide	239110-15-7	N	R50/53	4,44
Diisopropylnaphtalène sulfonate de sodium	1322-93-6 215-343-3	Xn	R20/22, R36/37	> 1,00 - < 25,00
Silice synthétique amorphe de précipitation	112926-00-8			> 1,00

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.



## PROFILER (W 6711)

2/7

Version 3 / F  
102000024700

Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011

---

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

#### Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Avis aux médecins

#### Symptômes

Irritation

#### Traitement

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium.

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

#### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :

Oxyde de carbone (CO)

oxydes d'azote (NOx)

Fluorure d'hydrogène

Acide chlorhydrique (HCl)

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

---

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.



**PROFILER (W 6711)**

4/7

Version 3 / F  
102000024700Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011

exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

## Protection des mains

Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

## Protection des yeux

Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).

## Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

## Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.

## Mesures de protection

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

Forme granulé dispersible dans l'eau  
Couleur brun clair  
Odeur faible, caractéristique

**Données de sécurité**

pH env. 3,6 à 1 % (23 °C)  
Température d'auto-inflammabilité 264 °C  
Masse volumique apparente env. 600 kg/m<sup>3</sup> (masse volumique apparente après tassement)  
Hydrosolubilité dispersable

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
Stable dans des conditions normales.

**PROFILER (W 6711)**

5/7

Version 3 / F  
102000024700Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	Non pertinent, la formation de poussière étant faible.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau (lapin)
Irritation des yeux	Irritant pour les yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 8,5 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CL50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les plantes aquatiques	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata) 12,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les plantes aquatiques	CE50 (Navicula pelliculosa) 0,91 mg/l Durée d'exposition: 72 h

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Eviter toute contamination des eaux avec le produit ou les restes de bouillie. Rincer soigneusement les emballages vides et les remettre au service d'enlèvement des ordures. Les restes de produits à éliminer sont à remettre à une centrale de récupération pour produits toxiques ou au commerce spécialisé. Observer absolument les risques de danger et les mesures de sécurité mentionnés sur l'étiquette.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADNR**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FLUOPICOLIDE MELANGE)
Code tunnel	E

**PROFILER (W 6711)**

6/7

Version 3 / F  
102000024700Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	Polluant marin
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE MIXTURE)

**IATA**

Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FLUOPICOLIDE MIXTURE )

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Classement et étiquetage conformément à la réglementation nationale suisse:**

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Fosétyl Aluminium
- Fluopicolide

Symbole(s)

Xi	Irritant
N	Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R36	Irritant pour les yeux.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S02	Conserver hors de la portée des enfants.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Étiquetage exceptionnel

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.



## PROFILER (W 6711)

Version 3 / F  
102000024700

7/7  
Version EU du: 19.11.2010  
Version modifiée pour CH le: 26.01.2011

Information supplémentaire  
Classement OMS : III (Peu dangereux)

### Informations réglementaires nationales

Numéro d'homologation (Suisse) W 6711

## 16. AUTRES DONNÉES

### Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### Suisse :

#### Indications relatives à l'utilisation de cette Fiche de Données de Sécurité

Cette Fiche de Données de Sécurité concerne exclusivement le produit **Profiler** (W 6711) de Bayer (Schweiz) AG et n'a de valeur que pour celui-ci. Toute utilisation pour d'autres produits (même ceux qui semblent identiques) est interdite, y compris la copie (même partielle), la diffusion, etc. L'authenticité des données correspondant aux connaissances les plus récentes est uniquement valable pour le produit **Profiler** (W 6711). En cas d'interprétation de ces données pour d'autres produits les informations citées sur la fiche de sécurité peuvent s'avérer incomplètes ou même fausses.